



# CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES ( SSIAP 3 )

**TARIF**  
**3400 €**  
En financement  
personnel

## FORMATION SSIAP 3

### PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

#### OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :  
Conseiller le chef d'établissement ou son représentant en matière de sécurité incendie. Diriger un service de sécurité incendie en appliquant la réglementation des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grandes hauteurs (IGH). Intervenir dans la gestion des risques quotidiens et lors de travaux. Vérifier la validité et amender un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement vis-à-vis de la réglementation incendie. Assurer la correspondance avec les commissions de sécurité

#### PRE-REQUIS

Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience ; être titulaire du diplôme de SSIAP 2 ou d'ERP 2 ou d'IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de trois ans d'expérience de la fonction. Cette expérience professionnelle doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail. Il doit en outre être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :

- Certificat de secourisme en cours de validité (AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ou de Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité)..

**Contacts: 01 46 31 46 02**  
**/ 07 61 73 20 10**  
**contact@ifps-formation.fr**





## PROGRAMME



- ✓ PARTIE 01 : LE FEU ET SES CONSEQUENCES (12H)
- ✓ PARTIE 02 : LA SECURITE INCENDIE ET LES BÂTIMENTS (65H)
- ✓ PARTIE 03 : LA REGLEMENTATION INCENDIE (70H)
- ✓ PARTIE 04 : GESTION DES RISQUES (23H)
- ✓ PARTIE 05 : CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT (06H)
- ✓ PARTIE 06 : CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE (06H)
- ✓ PARTIE 07 : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE (26H)
- ✓ PARTIE 08 : LE BUDGET DE L'EQUIPE DE SECURITE (08H)

## CERTIFICATION



Le candidat sera soumis à 3 épreuves :

L'épreuve orale doit conclure l'examen. Le QCM et l'élaboration de la notice technique de sécurité peuvent se dérouler dans n'importe quel ordre.

Pour les épreuves écrites, la moyenne inférieure à 12 entraîne l'ajournement du candidat.

Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice d'une note supérieure ou égale à 8.

Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice de l'aptitude à l'épreuve orale.

Le candidat peut pendant cette période repasser la ou les épreuves sans suivre de nouveau la formation.

Dans ce cas, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10, et la moyenne des notes obtenues doit être supérieure ou égale à 12.

Après cette période le candidat doit suivre une formation complète avant de se représenter à un examen.



## MODALITES DE SUIVI DU PROGRAMME



- Fiche de présence des stagiaires.
- Questionnaire de satisfaction des stagiaires.
- Délivrance d'une attestation de présence au stagiaire à la fin de sa formation.
- Délivrance d'une attestation de réussite au stagiaire admis.
- Délivrance d'un diplôme de SSIAP3 au stagiaire déclaré admis par le jury.

## LIEU



La formation aura au 345 - 347 avenue du Général de Gaulle – 92140 CLAMART

## NOMBRE DE PARTICIPANTS



5 à 10 candidats en formation initiale et jusqu'à 12 pour l'examen.

## DUREE



31 jours (216 heures) hors temps de pause, de déplacement et d'examen.



Possibilité de financement au compte CPF



Possibilité de financement pôle emploi



**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES



**Moyens pédagogiques :** Salles spacieuses, vidéoprojecteur avec écran motorisé de projection, ordinateur, support de cours audiovisuels, Générateur modulaire de flamme, tableau blanc, livrets de formation, déroulé pédagogique, textes de lois et décrets relatifs à l'objectif pédagogique, extincteurs pédagogiques rechargeables, extincteurs en coupe, Quizz Box, fiches de consignes, téléphone d'alerte, visites d'établissements recevant du public, visites d'immeubles de grande hauteur, poste de sécurité équipé d'un SSI de catégorie A, consignes, radios Emetteurs / Récepteurs, contrôleur de ronde, DATI...

**Méthodes pédagogiques :** Directives, exposés interactifs, démonstrations en temps réel, démonstrations commentées et justifiées, études de cas, mise en situations, ...